



Nîmes, le 14 Mars 2013

Groupe des Ecologistes et Républicains

Vote du budget primitif 2013
Intervention

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte actuel particulièrement difficile, je dirai que le budget 2013 que nous allons voter est un bon budget contrairement à d'autres qui le juge peu rigoureux et sans ambition. C'est un bon budget car il répond dans son ensemble aux besoins des personnes tout en évitant une augmentation fiscale, choix difficile qui vient d'être rappelé par mon collègue Jean Denat, dans un département déjà très sensible aux impôts. Monsieur le Président, vous avez cité quelques chiffres qui parlent. Il s'inscrit également dans la transition nationale due au changement de majorité politique n'en déplaise à nos collègues de l'opposition.

Et pourtant, ce n'était pas gagné d'avance – si vous me permettez l'expression – car nous sommes partis avec de gros handicaps.

1^{er} handicap, et vous le savez, les collectivités locales dans leur ensemble ont de plus en plus de difficultés à fonctionner correctement. Les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales n'ont pas été suivis par les compensations financières promises ces dix dernières années et, sous l'effet de la baisse des droits de mutation, les recettes de notre collectivité sont en diminution.

Pour équilibrer son budget, le Conseil général du Gard a dû trouver plusieurs millions d'euros. Nous allons bénéficier, vous l'avez rappelé Président et c'est important, d'un peu plus de 2 millions d'euros sur les 170 millions d'euros mis en place par le Gouvernement pour financer les missions de solidarité des Départements – peut-être plus dans les mois à venir. Avec les 13 millions d'euros obtenus précédemment nous pouvons aujourd'hui nous réjouir, cela nous permettra de dégager plus de 15 millions d'euros.

Second handicap et non des moindres, l'héritage laissé par la droite qui, lorsqu'elle était au Gouvernement, a grandement contribué à l'endettement des collectivités territoriales notamment par la mise en place de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

N'oublions pas que plus de 800 milliards d'euros au niveau nationale et 400 millions d'euros pour le département ont été perdus sous l'ère Sarkozy, Fournier, Burgoa ...

Heureusement, notre collectivité a évité l'écueil d'une mauvaise gestion. En effet, malgré les crises que traverse le pays, le Conseil général est bien géré - cela a été relevé récemment par la cour des comptes - et je ne peux que m'en féliciter. Toutefois, nous pensons que les Départements, et le nôtre en particulier, doivent trouver un nouveau souffle et nous comptons sur l'aide du Gouvernement pour mettre en place de nouveaux leviers fiscaux car nous ne pouvons plus tailler dans certains crédits comme ceux par exemple de l'insertion sans dérégler toute la politique du Département. Et c'est pour cela que nous appelons à une véritable réforme fiscale afin de donner de réels moyens aux collectivités et leur permettre ainsi de retrouver une véritable autonomie fiscale. Pour cela, nous devons faire preuve d'inventivité pour moderniser et diversifier la fiscalité locale en créant par exemple, une taxe foncière sur les grandes entreprises ou une fiscalité écologique sur les entreprises les plus polluantes ...

Le renforcement de la péréquation financière et l'utilisation des fonds européens doivent également jouer à plein afin de favoriser l'égalité entre les territoires les plus fragiles et les collectivités les moins riches.

Permettez-moi vue l'actualité de me réjouir du vote du parlement européen hier qui l'a bien compris en refusant de voter le budget à la baisse.

Pour revenir à notre budget, nous notons avec satisfaction les efforts poursuivis pour améliorer les prestations en matière d'action sociale pour 2013 avec la création par exemple de 157 lits et places d'accueil pour les personnes âgées et handicapées ainsi que la réhabilitation et mise aux normes de sécurité des bâtiments d'accueil, tel celui de la maison d'enfants à caractère social (MECS) "Anca" d'Anduze et de St-Jean du Gard.

Au passage, nous nous félicitons de l'exonération du taux de TVA réduit pour les lieux de vie pour mineurs depuis le 1er janvier 2013.

Nous relevons également avec intérêt, l'actualisation du programme de maîtrise des énergies destiné à renforcer certaines actions suite à l'adoption du Plan climat le 20 décembre dernier et à son défi 2, "Encourager le développement des énergies propres". Le taux maximum d'aide prévu pour les différentes études de faisabilité étant porté à 30 % (au lieu de 20 %).

Dans le cadre de la prévention des risques, nous saluons la mise en place, comme l'a rappelé hier Eric Doulcier, par le Conseil général d'un observatoire du risque avec une inscription de 40 000 € de crédits de fonctionnement pour son financement ainsi que le déblocage de 100 000 € pour des animations à destination des jeunes, durant l'année scolaire 2013-2014. Nous souhaitons comme l'a dit hier Eric Doulcier, que puisse être financé l'achat de balises CRIIRAD qui permettrait d'établir un état des lieux de la radioactivité dans notre département. En ce triste mois anniversaire de la catastrophe de Fukushima, cette démarche s'impose dans le Gard, particulièrement concerné par la filière nucléaire, d'autant que des collectivités de droite (Avignon) se sont déjà dotées de tels équipements. Mais nous ne doutons pas que dans un futur proche, tout cela pourra se discuter.

Nous notons avec satisfaction que dans le cadre de son volet « Favoriser les déplacements alternatifs au tout voiture », le Conseil général prévoit d'engager 61 M€ de dépenses en crédit de paiement dont 3 M€ au titre des aménagements cyclables. Nous regrettons néanmoins la participation du Département au projet de contournement Nîmes-Montpellier qui, je le rappelle, n'est pas de sa compétence. J'en profite pour bien préciser et qu'il n'y ait pas de doutes, que nous sommes pour la ligne LGV. Il ne s'agit pas de remettre en cause le projet mais nous déplorons que financièrement, l'Europe et l'Etat ne soient pas au rendez-vous. Je le dis d'autant plus que les 40 millions d'euros du Conseil général qui vont être engagés sur cinq ans, nous coûteront beaucoup plus chers si l'on prend en compte le surcoût généré par le partenariat public-privé (PPP) mis en place pour financer ce projet. A ce sujet, j'ai lu récemment la remise en cause de ces PPP par le Préfet de Région et je m'en réjouis. Légitimement, nous pouvons donc nous demander si, en changeant de forme de gestion, il n'y aurait pas moyen de changer la donne ; le débat national sur le financement des grandes infrastructures nous éclairera sûrement.

Nous saluons la démarche du Département qui, dès le premier semestre 2013, va contribuer dans le cadre d'une convention avec l'Etat à la mise en oeuvre du dispositif « Emplois d'avenir ». Engagement qui se traduira par une convention annuelle d'objectifs et de moyens pour les jeunes bénéficiaires du RSA.

Permettez-moi Président de rappeler en tant que parlementaire que ce ne sont pas des emplois précaires mais bien au contraire : des CDI à temps plein qui s'adressent à des jeunes de 16-25 ans peu ou pas diplômés. Il n'a jamais été question par exemple de contrats aidés ou de toute autre chose.

Avec l'apparition de ces emplois d'avenir nous pourrons aussi, parce que nous avons été précurseurs suite à votre impulsion Monsieur le Président, rediscuter dans le futur du dispositif que vous avez mis en place : « Un jeune, un parcours, un emploi ».

Nous avons à réfléchir sur la question des compétences et sur la façon dont notre collectivité s'engage auprès d'autres partenaires. C'est sur ces mêmes bases que nous avons aussi émis l'idée d'un débat que nous souhaitons avoir sur la participation du Conseil général par exemple, au Syndicat mixte de l'aéroport de Nîmes-Garons. Cet engagement aujourd'hui, est tenu (700 000 € pour son fonctionnement). Pour ce qui nous concerne nous pensons qu'il n'est peut-être pas prioritaire et nous soutenons fortement le fait que des crédits pourraient être aussi affectés au secteur de l'économie sociale et solidaire. C'est un secteur qui nous est cher et qui est aussi créateur d'emplois. Economiquement, ce secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui représente 10 % de l'emploi salarié, peut apporter pleinement sa contribution.

Un mot également sur les PLU Gard Durable et son label qui sera mis en oeuvre et approfondi auprès de nouvelles communes cette année. Grâce à ce dispositif, dont Geneviève Blanc est l'élue référente, les communes bénéficient d'un accompagnement de la collectivité dans l'élaboration de leur PLU. Elles le font dans une démarche de concertation, démarche extrêmement importante et à laquelle nous tenons.

En conclusion, je dirai que le Groupe des Ecologistes et républicains a participé activement à la construction de ce budget et je me réjouis de la plus-value que nous apportons à la majorité départementale. Et je vous remercie de la méthode employée pour faire en sorte que ce budget soit bien le budget de tous.

Je me félicite également de la continuité de notre Groupe dans l'exécutif départemental avec la nomination de notre collègue Geneviève Blanc, en tant que vice-présidente chargée de la prévention des risques. Je rappelle qu'elle sera la seule vice-présidente de notre exécutif et c'est une très bonne chose.

Vous le savez, les prochaines échéances cantonales sont proches. Pour 2015 et au-delà, nous souhaitons qu'une majorité de gauche soit toujours présente au Conseil général. J'ai noté hier une idée, un sentiment fort de mon collègue Burgoa qui a déclaré « Nous sommes plus à l'aise dans l'opposition », je le dis tout de suite, faisons en sorte qu'il y reste même après 2015 !

Je ne vous cacherai pas aussi que l'ambition de notre Groupe est que celui-ci soit non seulement maintenu mais renforcé au sein du Conseil général. Une consolidation des rapports politiques entre les différents groupes de la majorité étant en effet indispensable pour maintenir le Conseil général dans notre majorité.